

Président : MEUNIER Fabrice

Présents : Monsieur Fabrice MEUNIER, Monsieur Philippe DAUPHIN, Madame Valérie JUILLARD, Madame Huguette TOURAILLE, Monsieur Alain COUDERC, Monsieur René GERVAIS, Madame Annie JOUVE, Monsieur Jérôme PICARD, Monsieur Alexandre FORESTIER, Madame Bernadette SEINCE.

Excusés : Monsieur Dominique CHAVINIER

Procuration : Monsieur Dominique CHAVINIER à Monsieur Jérôme PICARD

Secrétaire(s) de la séance : Madame Valérie JUILLARD

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 12 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité, des présents lors de ce conseil.

Compte administratif 2017 - Assainissement

Monsieur le Maire présente et commente le compte administratif Assainissement. Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, valide le compte administratif Assainissement comme ci-dessous résumé :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	73 357.51				73 357.51	
Opérations exercice	19 296.22	105 502.48	30 518.77	32 335.38	49 814.99	137 837.86
Total	92 653.73	105 502.48	30 518.77	32 335.38	123 172.50	137 837.86
Résultat de clôture		12 848.75		1 816.61		14 665.36
Restes à réaliser						
Total cumulé		12 848.75		1 816.61		14 665.36
Résultat définitif		12 848.75		1 816.61		14 665.36

L'affectation du résultat de fonctionnement a été votée, à l'unanimité, pour un montant de 1 816.61 €. Le compte de gestion a été approuvé à l'unanimité.

Compte administratif 2017 - Commune

Monsieur le Maire présente et commente le compte administratif de la Commune. Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, valide le compte administratif de la Commune comme ci-dessous résumé :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		3 786.14		295 886.91		299 673.05
Opérations exercice	979 067.38	836 343.98	322 779.02	545 142.15	1 301 846.40	1 381 486.13
Total	979 067.38	840 130.12	322 779.02	841 029.06	1 301 846.40	1 681 159.18
Résultat de clôture	138 937.26			518 250.04		379 312.78
Restes à réaliser	103 563.65	158 964.40			103 563.65	158 964.40
Total cumulé	242 500.91	158 964.40		518 250.04	103 563.65	538 277.18
Résultat définitif	83 536.51			518 250.04		434 713.53

L'affectation du résultat de fonctionnement a été votée, à l'unanimité, pour un montant de 518 250.04 €.

Le compte de gestion a été voté à l'unanimité.

Subvention exceptionnelle - Association Les Diabes Bleus

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'Amicale des Diabes Bleus fête ses 40 ans en 2018. Une journée commémorative est prévue le 23 septembre 2018. Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de verser une subvention exceptionnelle.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide de donner une subvention de 1 000.00 € à l'Amicale des Diabes Bleus.

Achat de matériel service technique

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Dauphin Philippe.

Monsieur Dauphin Philippe présente au conseil municipal plusieurs devis pour l'acquisition d'une perceuse/visseuse, d'un perforateur, d'un compresseur, de tournevis, d'un niveau et d'une scie à métaux pour le service technique. Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, valide le devis de Gedimat pour un montant de 1 079.11 € HT et autorise l'imputation de la facture en investissement au compte 2188 - opération 49.

Avenant n°1 à la convention de mutualisation du service assainissement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le service technique de la Communauté de Communes Sumène Artense depuis la délibération du 18 février 2012, procède à l'entretien des stations d'épuration de Vebret à raison de 45 minutes par semaine. La Communauté de Communes Sumène Artense souhaite revoir la convention de mutualisation afin d'augmenter la durée de l'entretien à 1 heure par semaine.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1.

Modification contrat de travail

Monsieur le Maire demande au conseil municipal son accord pour modifier un contrat à durée déterminée en contrat à durée indéterminée étant donné que l'agent a plus de 6 années d'ancienneté sur son poste. Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à créer un contrat à durée indéterminée.

Achat de plaques

Monsieur le Maire demande au conseil municipal son accord pour apposer une plaque sur la maison de la Totte reprenant l'ensemble des financeurs et une plaque au nom de la Famille Mouty.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, autorise **à l'unanimité** la pose des plaques sur la maison de la Totte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h00.

La Secrétaire,

Valérie Juillard